



Mensonges, contre-vérités et dénigrements les méfaits du SNEPAP

Il n'est pas habituel que notre organisation professionnelle réponde à un tract du SNEPAP, si peu représentatif, mais à partir du moment où il salit les personnels du CSL avec tout un tas d'allégations mensongers et de mise en parallèle entre personnels et détenus, il est de notre devoir de remettre les pendules à l'heure.

Vous n'avez qu'un son de cloche et en tant qu'OS ? Il vous appartient de prendre connaissance de la totalité des éléments.

Il n'est pas concevable d'écrire que les cadres et responsables de structures sont mal accueillis, n'ont plus droit à des salutations alors que ceux-ci sont en contact et en réunion plus que régulièrement et que des échanges de mails sont quasi quotidien.

Le bureau de la psychologue n'est plus fermé à clé donc libre d'accès mais il y a aussi d'autres intervenants mais sans doute ne le savez-vous pas.

Vous parlez budget, adressez-vous à la DISP et à la DGAP, vous n'êtes sans doute pas au courant que c'est à ce niveau que cela se décide.

Vous considérez que les conditions d'hébergements et les locaux sont indignes ?

Où étiez-vous les années précédentes, période durant laquelle très peu a été fait pour entretenir la structure, ni même la sécuriser ?

Vous parlez commission incendie ? Elle est passée en Aout 2025, catastrophique, ou étiez-vous avant cette date pour tracter l'ancienne gestion ? Depuis tout est aux normes ne vous en déplaie.

Pourquoi parler des boutons d'alarmes qui n'ont jamais existés ? Pourquoi ne pas se servir de l'ICOM dotation de janvier 26 pour justement travailler en sécurité ? avant rien, ou étiez-vous ?

Une activité se tient, l'assistante sociale et seule avec une diététicienne ? Mais où était le personnel CPIP obligé d'être présent lors des activités, avec son ICOM évidemment.

Nous ne dévoilerons pas sur un tract ce qui se passait dans l'établissement et qui est loin d'être EXEMPLAIRE pour reprendre votre vocabulaire

Des nuisibles seraient présents sur toute la structure, à aucun moment un signalement n'a été fait et même le registre hygiène et sécurité est vierge d'observation.





Mensonges, contre-vérités et dénigrements les méfaits du SNEPAP

Une CPIP menacée par un détenu hors de la structure, est ce imputable à l'administration ?

Cette même CPIP soi-disant agressée verbalement par une surveillante, vous prenez pour argent comptant où vous attendez les résultats des entretiens qui devraient faire la lumière sur ses dires ?

Nous en arrivons aux conditions de détention **des détenus**, à part un qui comme vous l'avez écrit se plaint de ses conditions d'enfermement, **en droit français une requête est recevable ou non et non validée, d'ailleurs renseignez-vous sur la suite donnée....**

Pour résumer la situation de ce tract abject au plus haut point en mettant sur un pied d'égalité les conditions des personnels du CSL, des agents CPIP et des détenus, vous tombez bien bas, comme votre idéologie.

Vous parlez d'arrêt maladie du personnel, depuis avril 2025 il y a des renforts en personnel d'un autre établissement, pourquoi ? Avez-vous tracté à l'époque ?

La démission de l'assistante sociale contractuelle en poste depuis quelques mois, qui est en charge de l'encadrer, peut être un manque de présence de vos services ? qu'en pensez-vous ?

Bref vous ne prenez pas le soin d'exposer la vérité mais vous vous contentez de colporter les plaintes de certains qui oublient de dire la réalité de leur situation et **qui écoutent aux portes.**

Venez au CSL, venez rencontrer les personnels, trouvez des solutions, mais pour cela il faut être courageux et se déplacer, il est donc plus facile de critiquer derrière un écran loin des réalités du terrain, sans mettre un pied en détention

Alors maintenant que vous avez allumé le feu, nous attendons une réaction de la DISP pour l'éteindre en rétablissant la vérité, et pouvoir retrouver une sérénité dans le travail d'équipe entre le personnel du CSL et le service d'insertion et de probation

Le secrétaire Interrégional FO Justice Grand Est pour le bureau

SLPFO UISP STRASBOURG

323 Route de Pagney

54200 Ecrouves

Mail : syndicat-fo.disp-strasbourg@justice.fr

Le Secrétaire Local

A Ecrouves, le 14/06/2026

